







INTOLERABLE

C'est avec colère, consternation et incompréhension que SYNERGIE-OFFICIERS constate, à l'occasion de leur publication au JO, les nouvelles dispositions relatives à l'ASA.

Il en résulte que les unités dont le ressort de compétence dépasse celui d'une circonscription (Directions Centrales, Directions Zonales, PPPJ,

DOPC, Suretés...) en sont tout bonnement exclues !!!

A l'heure où ces services sont particulièrement sollicités, et que la pénibilité de leurs attributions est la plus prégnante, la décision de les exclure du nouveau dispositif de l'ASA apparait particulièrement injuste et discriminatoire!

SYNERGIE-OFFICIERS EXIGE l'adoption URGENTE d'un nouveau dispositif législatif permettant la prise en compte pragmatique et rationnelle de la pénibilité, qui engloberait au moins tous les policiers affectés en région Parisienne.

SYNERGIE-OFFICIERS POUR LA DEFENSE DE VOTRE STATUT DE CADRE